

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN861

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 20

À la fin de l'alinéa 2, supprimer le mot :

« minimal ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.